

# La Gazette

N° 124  
Juillet 2005

ISSN 0293-4132

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE PHILAPOSTEL



*Bonnes  
vacances*

*philatéliques...*

*en Bretagne!*

La poche de St Nazaire a 60 ans !

Le timbre-poste virtuel, une réalité ?



# pour les jeunes

## LE POINT COMMUN

Tous les timbres ici reproduits ont un point commun : lequel et pourquoi ?



Solution en page 17

## LE PAYS MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre. Celui qui est reproduit ici provient d'un pays comparable à la France pour la superficie et le nombre d'habitants. Sa capitale se situe sur la même latitude que Paris. Autrefois grenier à blé et puissante dans les secteurs de la sidérurgie, de la métallurgie et de l'armement, son économie connaît aujourd'hui une dramatique récession nécessitant d'importantes réformes qui tardent à voir le jour.

Solution en page 17



## L'INTRUS

Parmi les timbres reproduits ci-contre, il y a un intrus. Lequel et pourquoi ?

Solution en page 17



## LE QUIZZ

Prends la première lettre du nom de chacun des timbres reproduits. Remplace-les dans l'ordre et tu trouveras un mot de circonstance.



Solution en page 17

Philippe MALIGE

PHILAPOSTEL SUR INTERNET : <http://www.philapostel.com>

**La Gazette** : revue trimestrielle éditée par PHILAPOSTEL, 78 rue Taitbout, 75009 PARIS.  
Tél : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18, courriel : philapostel.secnat@wanadoo.fr

Membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

**Directeur de la publication** : Gérard Chauveau. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot ☩.

**Directeur de la rédaction** : François Mennessiez. **Rédacteur en chef** : Philippe Malige. **Rédacteur en chef technique** : Eric Jariod.

**Comité de rédaction** : Danielle Sié, J.-M. Valdenaire. **Comité de relecture** : J.-P. Despin, M. Liflard, J.-F. Gleizes.

**La Gazette** : 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, tél : 02 51 98 06 88. **Courriel** : philapostel.lagazette@wanadoo.fr

**Gestion du fichier et logistique** : Marie-Hélène Lauff, J.-P. Rochoux.

**Composition et impression** : Tirea, 34 rue Ballu, 75009 Paris.

**Abonnements** : 5,34 euros par an pour les membres de l'association et 7,50 euros par an (14,50 euros pour deux ans) pour les extérieurs.  
Bulletin d'abonnement en page 3. **Dépôt légal** : à parution.

**Ont participé à ce numéro** : Michel Bablot, Pascal Bladinières, J. Combot, Olivier Fautier, J.-F. Logette, Alain Picard-Delestan, Louis Souchu.  
**La Gazette** n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication.

## DEMONETISATION - AFFRANCHISSEMENT

**D**émonétisation : un mot qui fait couler beaucoup d'encre dans le monde philatélique et qui fait parler beaucoup en réunion. Un vocable à la mode en quelque sorte ! Il semblerait que les principales personnes qui s'inquiètent d'une telle mesure soient les négociants qui ont investi beaucoup d'argent dans un espoir de profit, voire quelques philatélistes soucieux d'une collection rentable. C'est la raison de l'angoisse actuelle.

A qui profiterait aujourd'hui une telle situation ? Aux négociants, aux philatélistes ou à La Poste ?

Quoi qu'il en soit, La Poste reste le maître-d'œuvre en la matière et décidera si l'on démonétise ou pas.

La Poste ne souhaite perdre ni la clientèle des négociants ni celle des philatélistes mais doit aussi réaliser des objectifs pour l'avenir.

Dans de nombreux pays, les timbres sont régulièrement démonétisés.

La Poste française a laissé passer l'occasion de dévaloriser ses timbres à l'arrivée de la monnaie européenne. Aucune instruction n'interdit l'utilisation des timbres français, à l'exception de quelques-uns, et laisse donc la possibilité d'utiliser les timbres en francs, anciens ou nouveaux.

Il ne viendrait à personne l'idée de timbrer une lettre de premier échelon de poids pour la France avec 3 vermillons 1/2 (voire 1/3 de vermillon) ou une correspondance de 40 grammes pour la Lettonie avec deux blocs

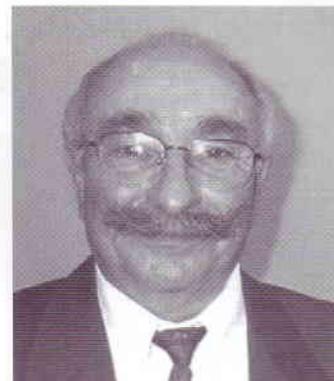
rouge-gorge ! Certainement pas à un négociant, ni même à un philatéliste...

**Affranchissement** : imaginons aujourd'hui le casse-tête pour un postier qui doit contrôler la taxe d'une lettre de 2ème échelon de poids réalisé avec des timbres de 1849, de 1961 et de 2005.

Aucun philatéliste ne s'amuse à ce genre de chose car il n'y a aucun intérêt philatélique à cela. Même si l'on trouve aujourd'hui des négociants vendant des timbres modernes ou semi-modernes en dessous de leur valeur faciale, il n'est pas pensable d'imaginer qu'un philatéliste se prête à ce genre de jeu.

Lors du 78<sup>ème</sup> congrès de la FFAP à Nancy en mai dernier, Françoise Eslinger, Directrice du SNTP et présidente d'honneur de notre association, a bien évidemment été questionnée au sujet de cette démonétisation. Elle a tout d'abord fait savoir que ce terme n'était pas correct car le timbre n'était pas une monnaie et qu'il existait actuellement 4 types de timbres : ceux en anciens francs, ceux en francs, ceux en double affichage franc/euro et ceux en euro. La question est posée aux partenaires : Fédération, négoce, presse et philatélistes quant à l'attitude à prendre face à une telle situation.

Il semble qu'il y ait peu d'intérêt pour le particulier ou les entreprises à créer de la trésorerie avec les



timbres ! Quant aux philatélistes, quel est l'intérêt à acheter des timbres de 2005 pour s'en servir en 2010 ou 2015 ?

Quid des timbres en anciens et nouveaux francs ? Il convient de prendre des décisions avec le plus de délicatesse possible, mais La Poste n'est pas prête à échanger.

Françoise Eslinger a conclu : je ne ferai rien sans vous.

Tout ceci semble clair ! Démonétiser reviendrait à fixer une durée pour l'utilisation des anciens timbres, il convient de fixer une date car, 45 ans après, on n'échange plus des timbres en francs !

A nous de choisir : acheter les timbres à La Poste durant leur validité ou chez les négociants lorsqu'ils seront démonétisés.

Bonnes vacances à la recherche de la meilleure solution. Ecrivez-nous, votre avis nous intéresse.

**Gérard CHAUCHEAU**  
Président Général

### AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Pour les jeunes	page 2	La vie des groupes	page 12
Editorial	page 3	La vie de PHILAPOSTEL	page 13
Dossier : Pierre Marzin	pages 4 et 5	Le kikekoi / Opinion libre	page 14
Histoire postale	pages 6 et 7	Parlons stage philatélique	page 15
Anniversaire	page 8	Les timbres-poste	page 16
Cartophilie	page 9	Détente	page 17
Actualité - AG en Corse	page 10	Les prêt-à-poster	page 18
Actualité - le TP électronique	page 11	Petites annonces	page 19

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Souhaite recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

- un an, 7.50 euros  
 deux ans, 14.50 euros

Date : ..... Signature :

A retourner à : La Gazette, chez François Mennessiez, 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "PHILAPOSTEL".

## PIERRE MARZIN : UNE VIE CONSACREE AUX TELECOMMUNICATIONS ET AU DEVELOPPEMENT DE LA BRETAGNE

Le 2 août 1994 disparaissait Pierre Marzin, un grand nom des télécommunications. Né à Lannion en 1905, Pierre Marzin est à l'origine de la vocation électronique de la Bretagne. Il est notamment le créateur du Centre National d'Etudes des Télécommunications (CNET).

Pierre Marzin est né à Lannion le 24 octobre 1905. Ses parents, artisans, y tenaient un magasin de vente et réparations de machines agricoles. Boursier, il fait ses études au collège public de Lannion, puis au lycée de Rennes afin de préparer l'entrée à l'école Polytechnique, où il est reçu (promotion 1925-1928). Il poursuit ses études à Supélec (1928-29) puis à l'école supérieure des Postes et Télégraphes (ESPT). A sa sortie de l'ESPT en 1930, jeune ingénieur, il rejoint le Service d'Etudes et de Recherche Technique du Ministère des PTT à la direction des Télécommunications (SERT). En 1935, à l'âge de 30 ans, il est élevé à la dignité de chevalier de la légion d'honneur à titre civil. Mobilisé en 1939, il est affecté dans une compagnie de transmissions télégraphiques. A sa démobilisation, il retrouve son poste au SERT et se consacre dans ce service à la recherche dans le domaine des transmissions.

Nommé en 1941 responsable du département Transmissions de la DRCT (Direction de la Recherche et du Contrôle Technique), Pierre Marzin va s'illustrer par de nombreuses innovations :

- amélioration de la capsule téléphonique (qui prendra le nom de capsule Marzin), pour laquelle il dépose un brevet,
- adaptation du système à courants porteurs pour circuits de faible longueur (Marzinettes). Ce système permet d'échanger deux communications simultanées sur une seule ligne,
- création du matériel français de courants porteurs, puis adaptation à 6 voies du matériel sur lignes aériennes. Ce système autorise l'échange de 6 communications simultanées sur une ligne téléphonique à 4 fils sur une distance maximum d'une centaine de kilomètres.

Dans le climat de pénurie en lignes téléphoniques, ces dispositifs permettent de satisfaire plus de demandes.

En 1942, Pierre Marzin est nommé ingénieur en chef. Il devient adjoint du directeur de la DRCT. A ce poste, il apporte son soutien au réseau de Robert Keller, qui pratique notamment l'écoute des câbles utilisés par l'occupant. En particulier, l'écoute du câble Paris-Metz (vers Berlin) per-

réseau terrestre de transmission par câbles coaxiaux, permettant sur un seul câble de transmettre 960 communications téléphoniques simultanées.

- 1950, développement d'autocommutateurs ruraux (SRCT) destinés à remplacer la commutation manuelle effectuée par opératrices; première mise en place à Perros-Guirec, puis à Lannion.

- 1953, développement et mise en place d'un réseau de faisceaux hertziens, médiatisés par la retransmission en Eurovision du couronnement de la reine d'Angleterre.

- 1954, développement des premiers semi-conducteurs français (diodes et transistors).

- 1956, étude et développement des téléimprimeurs électroniques utilisés par la suite dans le réseau télex.

- 1957, étude et conception du premier

câble sous-marin téléphonique (Marseille, Alger) d'une capacité de 60 voies téléphoniques.

- 1957, réalisation du premier calculateur numérique transistorisé (Antinéa).

- 1958, étude et réalisation des équipements embarqués sur fusées pour étude de la propagation des signaux radioélectriques en haute atmosphère (fusée Véronique).

Pierre Marzin se saisit de la politique de décentralisation mise en place par le décret ministériel du 30 juin 1955. Malgré de fortes pressions pour une implantation à Grenoble, il réussit grâce à l'appui de René Pleven, président du Conseil Général, à obtenir la décentralisation du CNET à Lannion. Le 19 mai 1960, le ministre des PTT, Maurice Bokanowski, pose



mettra aux forces alliées d'obtenir des renseignements précis sur les effectifs, le stationnement, l'armement et la composition des états-majors allemands. Parallèlement, Pierre Marzin, durant cette période, héberge chez lui un de ses agents appartenant à la communauté juive.

Directeur de la DRCT depuis 1945, Pierre Marzin est nommé en 1954 directeur du CNET (Centre National d'Etudes des Télécommunications : organisme interministériel de recherche en télécommunications). Sous son impulsion, de nombreux développements ont vu le jour :

- 1945, développement d'une série de lampes radio de longue durée pour amplificateurs de lignes souterraines à grande distance.

- 1947, début de mise en place d'un

la première pierre du Centre de Recherche de Lannion.

Le 8 septembre 1960, le général de Gaulle, président de la République, se rend à Lannion pour visiter une exposition des travaux de recherche effectués par le CNET.

En 1961 arrivent sur le site les premiers agents nommés au CNET. Les effectifs du CNET atteindront 1380 personnes en 1980 (ingénieurs, techniciens et administratifs).

Sous l'impulsion de Pierre Marzin, l'Administration française des PTT construit en un temps record (9 mois) une station terrienne nationale de télécoms spatiales à Pleumeur Bodou. Le choix de ce site se justifie par l'implication du CNET Lannion dans le programme des télécoms spatiales français (réception des signaux du satellite Echo), et la présence d'une station troposphérique. L'importance du projet justifie la recherche d'un site exempt de parasites radioélectriques et un sous-sol granitique très stable. Le site doit être à distance raisonnable d'un pylône supportant un simulateur de satellites : ce sera Pleumeur Bodou.

La réussite est au rendez-vous la nuit du 10 au 11 juillet 1962 par la réception en première mondiale des signaux de télévision émis par la station jumelle d'Andover aux USA, relayés par le satellite Telstar 1. La station de Pleumeur Bodou sera à l'origine d'autres premières dans le domaine spatial :

- avril 1964, première liaison de télévision directe Japon France par le satellite Telstar 2

- juin 1965, mise en service de liaisons téléphoniques permanentes via Early Bird, le premier satellite géostationnaire

- novembre 1965, liaison de télévision URSS-France via le satellite russe Molnya

- décembre 1974, mise en service de liaisons téléphoniques et TV permanentes via le satellite franco-allemand Symphonie.

En 1986, le Centre de Télécoms par Satellites de Pleumeur Bodou comporte une dizaine d'antennes paraboliques de 12 à 32 mètres de diamètre.



En partenariat avec les Amis du Musée de Pleumeur-Bodou, PHILAPOSTEL ouvre un bureau philatélique temporaire, avec timbre à date illustré, le 8 juillet 2005 dans l'enceinte du musée afin de commémorer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Pierre MARZIN.

A cette occasion sont édités deux souvenirs philatéliques : une carte impression sépia représentant Pierre Marzin en compagnie du général de Gaulle (2 euros pièce), et une enveloppe commémorative illustrant le monde des télécommunications (3 euros pièce).

Ces souvenirs sont affranchis avec la Marianne de Lamouche personnalisée d'un visuel représentant l'ingénieur et le radôme.

Commandes à adresser (avec port en sus) à Olivier Fautier, PHILAPOSTEL Bretagne, 10 rue B. d'Argentré, 35740 Pacé (olivier.fautier@wanadoo.fr).

La création du pôle de recherche du CNET à Lannion suscite l'intérêt d'industriels, sollicités par Pierre Marzin, lui-même désireux de créer des emplois dans le Trégor. Les industriels voient l'opportunité de bénéficier des travaux de recherche des labos du CNET pour créer ou développer des filières électroniques. Ces implantations représentent dans les années 1980 environ 3 800 emplois pour les sociétés privées et 1 700 emplois pour le secteur public. L'impulsion initiale donnée par Pierre Marzin se poursuivra en essaimant dans toute la région, ce qui permet de parler de "vocation électronique de la Bretagne". Certes, l'éclatement de la bulle Internet a touché de nombreux emplois créés dans le secteur de l'optique, mais une diversification plus large des entreprises a permis de retrouver un nouveau souffle et aujourd'hui la Technopole Lannion Trégor comptabilise environ 6 000 emplois.

En janvier 1968, Yves Guéna, ministre des PTT, nomme Pierre Marzin directeur général des Télécommunications, qui le restera jusqu'à son départ en retraite, en octobre 1971.

Pierre Marzin est alors élu sénateur-maire de Lannion (1971-1977). De nombreuses réalisations à Lannion

sont dues directement ou indirectement à son initiative : un nouvel hôpital, un nouveau lycée, une nouvelle caserne des pompiers, un Institut Universitaire de Technologie, entre autres.

\*\*\*\*\*

Il est clair que Pierre Marzin a fait preuve durant les quarante années de sa carrière d'un talent de visionnaire hors du commun, pour donner aux télécommunications la place prépondérante qu'elles occupent aujourd'hui. Il méritait bien l'hommage philatélique qui lui est rendu cette année, en collaboration avec PHILAPOSTEL Bretagne.

**Olivier FAUTIER**

Face à l'abondance de l'actualité, la rédaction de La Gazette vous informe que vous retrouverez la suite du dossier de Philippe Malige sur l'exposition maritime de 1907 à Bordeaux, dans le prochain numéro. Merci pour votre compréhension et à bientôt, donc !

#### **POISSON D'AVRIL !**

Evidemment, comme chaque année, La Gazette d'avril contenait un poisson : l'article sur la surcharge pour les timbres insulaires, signé Jean Pechedegrault, qu'on pouvait lire en page 15. L'an dernier, le "poisson" signé K. Billot avait été repris comme argent comptant par Timbres Magazine. Cette fois-ci, aucun dommage collatéral n'a été signalé à la rédaction... qui remercie son auteur !

## LA POCHE DE SAINT-NAZAIRE, DU 19 AOÛT 1944 AU 12 MAI 1945

Pour le soixantenaire de la poche de Saint-Nazaire, Louis Souchu raconte l'histoire postale de cette tranche d'histoire

Il y a 60 ans, l'Ouest de la France était libéré de l'occupation allemande. Toutefois, certains réduits de résistance allemands subsistaient. On les connaît sous le nom de "poches". Il s'agit des "poches" de Royan-Pointe de Grave, de la Rochelle, de Saint-Nazaire et de Lorient. Ce n'est que le 8 mai 1945 que furent libérées ces zones. Pendant près de 9 mois, elles avaient vécu coupées du reste du pays.

La Poche de Saint-Nazaire est célèbre chez les philatélistes en ce qui concerne l'affranchissement du courrier. En effet, les réserves des timbres-poste s'y épuisèrent très rapidement et il fallut rechercher des palliatifs pour réaliser l'affranchissement des correspondances.

Le 19 août 1944, l'étau allemand se refermait sur un territoire de 2 000 km<sup>2</sup>, depuis l'estuaire de la Vilaine et le canal de Nantes à Brest au nord, jusqu'à Bouvron, Cordemais à l'est sans oublier la partie sud de l'estuaire de la Loire autour de Pornic (en gros, la presqu'île guérandaise et la région de Pornic). 120 000 habitants et 30 000 Allemands durent vivre pendant 10 mois enfermés, coupés du reste du territoire français libéré, encerclés par les FFI qui avaient reçu mission des Américains de garder la Poche, sans leur donner les moyens d'attaquer la garnison allemande, ce qui aurait pu hâter la libération.

La population était privée de toute communication avec l'extérieur. Les lignes téléphoniques et télégraphiques étaient coupées et les liaisons postales interrompues.

Toutefois, la structure postale resta en place. Toute liaison régulière avec la Direction Départementale étant impossible, le sous-préfet de Saint-Nazaire désigna le receveur de La Baule pour tenir le rôle de chef de service de la Poste dans la zone occupée. Les opérations ne concernant que les relations internes à la zone, le trafic resta réduit.

Le courrier de la population civile ne pouvait être échangé qu'à l'intérieur de la Poche. Très vite, des passages clandestins de la ligne s'organisèrent pour sortir le courrier grâce notamment à la Résistance et au courage et à la débrouillardise de certains résidents. Les services de la Croix-Rouge seront mis à contribution. Il en fut de même des pêcheurs.

### 1. Utilisation des timbres en service avant la fermeture de la Poche.

Dès le 7 août 1944, les Forces Françaises Libres, par décret, interdisent l'utilisation des timbres Pétain pour l'affranchissement du courrier. Mais le premier timbre de remplacement (le 1,50 brun-rouge au type Iris) n'est émis que le 9 septembre, les autres valeurs n'étant commercialisées qu'après le 20 septembre.

L'arrêté du 26 septembre 1944 fixa la liste des timbres-poste qui seront démonétisés à partir du 1<sup>er</sup> novembre suivant. Ce sont notamment tous les Pétain (doc. N°1), la Légion Tricolore contre le Bolchevisme, et les villes sinistrées.



La France se libère. Alors que les timbres visés ci-dessus y sont interdits, ils continuent d'être utilisés et oblitérés en toute légalité dans les poches de résistance allemande jusqu'au 8 mai 1945. Les objets de correspondance de l'espèce constituent des pièces philatéliques du plus grand intérêt.

### 2. Empreintes de machine à affranchir.

Pour remédier au manque de timbres, la première mesure prise par l'Administration postale fut la mise en service au bureau de poste de La Baule, le

8 janvier 1945, de la machine à affranchir Havas des Chantiers de Penhoet, machine qui restera en service jusqu'au 25 mai 1945. Cette empreinte est utilisée aussi bien au départ du courrier que pour l'acquittement de la taxe "poste restante".

### 3. Griffes "Taxe Percue".

En février 1945, la Direction des Postes de La Baule envoie une circulaire aux bureaux les autorisant, pour les correspondances déposées directement au guichet, à apposer une griffe "TAXE PERCUE" pour remplacer ou compléter l'affranchissement (doc N°2).

Quatre bureaux mettent en service cette griffe : La Turballe le 19 février 1945, Batz-sur-Mer le 28 février 1945, Guérande le 19 mars 1945 et Piriac-sur-Mer le 24 mars 1945.

Elle sera aussi utilisée pour la poste restante. Elle restera en service jusqu'à la libération de la Poche.



### 4. Vignette "Taxe perçue"

En février 1945, une librairie de La Baule ("La Centralisation du Livre") prend l'initiative d'imprimer, avec l'accord des P.T.T., une vignette "TAXE PERCUE" noire sur rose d'une valeur de 4,50 francs, qui sera acceptée pour l'affranchissement des lettres recommandées, accompagnée d'un versement en numéraire, vignette qui ne sera utilisée que dans les quatre bureaux ci-dessus.

### 5. Timbres "Chambre de Commerce".

En mars 1945, la pénurie de timbres se fait de plus en plus sentir. Par ailleurs, faisant suite au décret du 22 février 1945, les tarifs postaux aug-

mentent. Le port simple de la lettre passe de 1,50 francs à 2 francs.

Par arrêté du 30 mars 1945, M. Benedetti, sous-préfet de Saint-Nazaire, autorise l'émission à ses frais par la Chambre de Commerce de deux vignettes (doc. N°3). La première de 0,50 franc est tirée à 30 000 exemplaires dont 19 000 seront vendus, la



seconde de 2 francs est imprimée à 20 000 exemplaires dont 16 000 seront vendus.

Ces vignettes seront réparties entre les différents bureaux de poste de la

Poche, même s'ils ne manquent pas de timbres.

Le dessin de ces vignettes, œuvre d'Emile Guillaume, graveur, représente les armes de Saint-Nazaire, une galère avec rameurs, voile déployée brodée d'une clé. Tirées en bloc de 10 par l'imprimerie La Mouette sur papier vert-pâle, celles de 0,50 franc sont vert-foncé, celles de 2 francs brun-lilas. Elles sont non gommées. Par avis du 7 avril 1945, M. Roques, receveur à La Baule, avertit le public que les correspondances déposées au guichet pourront être affranchies à raison d'un timbre par jour et par personne. Néanmoins, ces vignettes furent vendues neuves par la plupart des bureaux.

La vente a commencé le 8 avril 1945 et a cessé le 9 mai 1945.

## 6. Surcharge "LIBERATION".

Dès le 8 mai, à l'annonce de la capi-

tulation allemande, par arrêté de M. Benedetti, sous-préfet, diffusé par le Receveur de La Baule à tous ses collègues, il est prescrit que toutes les vignettes servant à l'affranchissement seront revêtues du mot "LIBERATION" en diagonale le jour de la délivrance et jusqu'à réception de nouvelles vignettes. Il s'agit d'un cachet composé de petits caractères d'imprimerie.

L'application de cette griffe a eu lieu du 9 au 11 mai 1945 et même du 12 au 14 mai dans les bureaux éloignés de La Baule qui n'avaient pas reçu plus tôt cette griffe. Elle est apposée manuellement, uniquement sur les objets de correspondance préalablement affranchis trouvés à la boîte ou remis au guichet.

Des timbres neufs revêtus de cette griffe existent, la vente n'en étant pas interdite, mais il s'agit de surcharge de complaisance.

Louis SOUCHU

## LES TIMBRES "SEDE VACANTE" DU VATICAN

Le samedi 2 avril, à 21h38, le pape Jean-Paul II est décédé, après 25 ans de pontificat. L'occasion d'une curiosité philatélique... !

La tradition veut qu'une émission de timbres soit réalisée à chaque décès d'un pape. Alors que les timbres de la Poste Vaticane comportent le portrait du pape en exercice, cette émission, dite "Sede Vacante" (siège vacant), représente les clés croisées de Saint-Pierre. Ces timbres-poste sont valables uniquement pendant la période entre le décès de l'ancien pape et l'élection de son successeur.

La dernière émission "Sede Vacante" avait eu lieu en 1978, à la mort de Jean-Paul 1<sup>er</sup>. Cette année, les trois valeurs (0,60 euro ; 0,62 euro ; 0,80 euro) ont été émises le 12 avril et ont été imprimées par la France.

Les timbres reprennent une fresque du XVIII<sup>ème</sup> siècle ornant le plafond de la banque vaticane. Ils représentent un dais entrouvert abritant les clés du Saint-Siège, qui s'élève au ciel soutenu par un ange. Ce sujet a été choisi par l'office philatélique et numismatique de la Cité du Vatican la veille du décès du pape, et approuvé par le cardinal camerlingue, Eduardo Martinez Somalo.

L'imprimerie des timbres-poste français, située à Périgueux, a été choisie pour cette émission prestigieuse au terme d'un appel d'offres. Le responsable marketing de l'imprimerie explique : "notre client voulait avoir la certitude d'être livré très rapidement et de disposer d'un timbre de qualité. Par rapport à la concurrence qui livre par fret

aérien, La Poste a proposé du porte-à-porte : un véhicule de l'ITVF a donc effectué la livraison directement au Vatican. La décision nous a été annoncée le lundi 4 avril. Le fichier nous est arrivé dans la journée et l'impression a été lancée le 5 au matin. Depuis, plus de deux millions de timbres ont été imprimés."

La Poste française commente : "une belle performance pour une équipe qui travaille régulièrement pour la Poste vaticane. Celle-ci qui réalise une dizaine d'émissions par an, en confie chaque fois trois ou quatre à l'ITVF, les autres intervenants - et concurrents - étant l'imprimerie de la Poste italienne, un imprimeur hollandais et un groupe anglais".

En principe, ces timbres ne peuvent servir que durant la période de vacance du siège papal, pour le courrier déposé au départ du Vatican.

Ils peuvent ensuite encore être achetés par les collectionneurs, qui doivent s'adresser à : Ufficio Filatelico e Numismatico, Governatorato,

00120 Città del Vaticano, Vatican.

F. M.,

d'après le communiqué de presse de La Poste et une information fournie par J.-F. Logette.

## 1955 : RECORD DU MONDE SUR RAIL

Rappel d'un point essentiel de l'histoire du rail, qui fête son cinquantenaire cette année.

**A** l'heure où des dizaines de milliers de voyageurs circulent quotidiennement à 300 km/h à bord des TGV, on pourrait être tenté de minimiser le record du monde de vitesse sur rail de 1955, en oubliant que les performances alors réalisées dépassaient de très loin tous les chiffres de vitesse sur rail. En France, au milieu des années 50, les meilleurs rapides étaient alors limités à 140 km/h et il fallait près de 8 heures pour relier Paris à Marseille, contre 3 heures seulement aujourd'hui. La SNCF décida d'organiser en 1954 et 1955 des essais à grande vitesse pour démontrer que l'augmentation sensible des vitesses ne compromettrait pas la sécurité des voyageurs. Un premier record fut établi le 21 février 1954 par la CC 7121 qui atteignit 243 km/h sur la ligne Paris-Dijon. Cette locomotive de série n'avait subi aucune transformation particulière.



La locomotive CC 7107.

Forte de ce record, la SNCF entendit poursuivre dans cette voie et atteindre, voire dépasser les 300 km/h et évaluer ainsi la faisabilité de futures circulations beaucoup plus rapides en service commercial.

Elle engagea ainsi deux rames d'essais tractées par les CC 7107 et BB 9004, remorquant chacune une rame de trois voitures spécialement carénées afin d'améliorer de 20% la pénétration dans l'air. Les essais furent réalisés les 26 et 27 mars 1955, les tentatives les 28 mars pour la CC 7107 et le 29 mars 1955.

Comment fut atteint le record avec la BB 9004 ?

Mardi 29 mars 1955 : le grand jour ! Comme prévu, la tentative fut engagée au départ de la gare de Fature (Gironde) à 7h35, sur la section de ligne Lamothe-Morcenx d'un tracé rectiligne de 66 km. La loco démarre, pantographe arrière levé. Quelques minutes plus tard, alors que la loco est déjà lancée à 200 km/h, une "corne" du panto se brise. Le captage du courant devient mauvais, et les semelles en acier du panto commencent à rougir... annonciatrices de la destruction imminente du panto. On décide alors de la levée du pantographe avant, qui fut parfaitement réussie à 300 km/h ! Cela occasionna cependant une coupure de courant de quelques secondes et la vitesse chuta à 280 km/h. Le captage revint progressivement et la loco reprit sa marche en avant : 300, 310, 320, 330 km/h. A 331 km/h,



Locomotive BB-9004

29 mars 1955 : record mondial de vitesse 331 km/h

La locomotive BB 9004.

la vitesse limite fut atteinte. Lors de la décélération, il fut constaté une oscillation transversale en cabine. Cette performance venait d'être réalisée dans des conditions techniques difficiles, ce qui rehausse d'autant ce record. La voie, sérieusement abîmée à certains endroits, dût être remplacée ou redressée.

Mais revenons sur un autre point d'histoire qui alimente encore quelques polémiques. A quelle vitesse a roulé exactement la CC 7107, le 28 mars 1955 ? La vérité officielle mentionne 331 km/h, soit exactement la même vitesse que la BB 9004 le lendemain. Cette parfaite coïncidence en intrigua plus d'un et bien des participants à la conférence de presse ne furent pas convaincus de cette étonnante égalité. Les plus curieux surent que la 7107, si elle avait bien dépassé les 320 km/h, n'aurait jamais atteint les 330 km/h.

L'équipe de conduite était constituée de MM. Brachet et Broca avec à leurs côtés MM. Parmentier et Nouvion, ce dernier pouvant être considéré comme le père de ce record du monde.

Les ingénieurs de la SNCF et les constructeurs français durent œuvrer pendant 25 ans pour effacer des tablettes le record de 1955, avec 380,4 km/h atteint par la rame 16 du TGV, le 21 février 1981, record établi dans la facilité qui préfigurait les 515 km/h du TGV A réalisé le 18 mai 1990, record inégalé à ce jour.

**Pascal BLADINIERES**

**NDLR** : René Malle, décédé le 26/03/2005, père de notre rédacteur en chef, faisait partie des ingénieurs qui observaient les différents instruments de mesure lors de ces records du monde. Toute l'équipe de La Gazette présente ses sincères condoléances à Philippe et ses proches.

Pour rappeler cet anniversaire, PHILAPOSTEL Aquitaine a fait réaliser des timbres personnalisés avec la locomotive CC-7107, tandis que la SNCF faisait rouler cette locomotive, ce 28 mars 2005, sur la ligne Bordeaux-Morcenx. Cette loco est aujourd'hui exposée au musée de Mulhouse. Les timbres personnalisés sont disponibles au prix de 5 euros, auprès du trésorier du groupe, Eric Jarrod, 32 rue du Pr Calmette 33150 Cenon. PHILAPOSTEL Aquitaine a également demandé à l'illustrateur Veyri un dessin au trait de chacune des locomotives, repris sur 2 cartes postales. Celles-ci, oblitérées d'un timbre à date commémoratif de cet anniversaire, sont également disponibles à la même adresse, au prix de 8 euros le jeu de 2 cartes postales.



## RENCONTRE AVEC MARIE-CLAUDE PIETTE

Marie-Claude Piette, créatrice de cartes postales, est aussi membre de PHILAPOSTEL Champagne-Ardennes.

Rencontre avec une artiste qui n'a pas la grosse tête !

**M**arie-Claude Piette, qui êtes-vous ?  
- Je suis une gauchère contrariée ! J'ai même retrouvé un cahier d'école maternelle où on avait écrit : "surveiller sa main gauche". A cette époque, nous étions menacés de punition si nous écrivions de la main gauche, en revanche j'étais autorisée à dessiner de cette main. Cette pratique du dessin m'a conduit à des études aux Beaux-Arts, à Reims (étant native de la Marne), et je suis devenue professeur d'arts plastiques dans cette ville. Avec mes élèves, nous avons touché à plusieurs disciplines : la peinture, la gravure, la céramique. Nous avons d'ailleurs réalisé au lycée où j'enseignais un ensemble mural de 130 m<sup>2</sup>, composé de 13 000 carreaux de 10 x 10, il nous a fallu 10 ans pour y parvenir.



une carte du Père Noël, et une carte pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de PHILAPOSTEL, en 2002.

- Vous vivez de la carte postale ?

- Absolument pas ! Mais c'est un univers formidable : j'ai ainsi intégré un réseau d'autres artistes créateurs de CP, et je connais beaucoup de gens sans les avoir jamais vus. A force de connaître les

gens, ils me demandent du courrier, et on fait du mail-art. C'est un jeu de créer un objet, de le faire voyager. J'ai envoyé par exemple à Pierre-Stéphane Proust une lettre en bois, en référence au Bateau Ivre de Rimbaud : j'ai imaginé une valise postale en récupérant un carton servant à emballer du carrelage (car il est muni d'une poignée).

- Comment êtes-vous venue à la carte postale ?

- Je pense que c'est dû à un déménagement. Je manquais de place dans mon nouvel appartement, et j'ai fait des petits dessins en attendant de reprendre la peinture. Il est vrai que je me suis toujours intéressée à la carte postale, mes parents avaient une bonne collection de cartes sur les écritures, et j'avais l'habitude d'acheter beaucoup de cartes. Comme j'écrivais à l'envers (ce qui est le principe même de la gravure), je me suis mise à faire des cartes ayant pour base des textes.

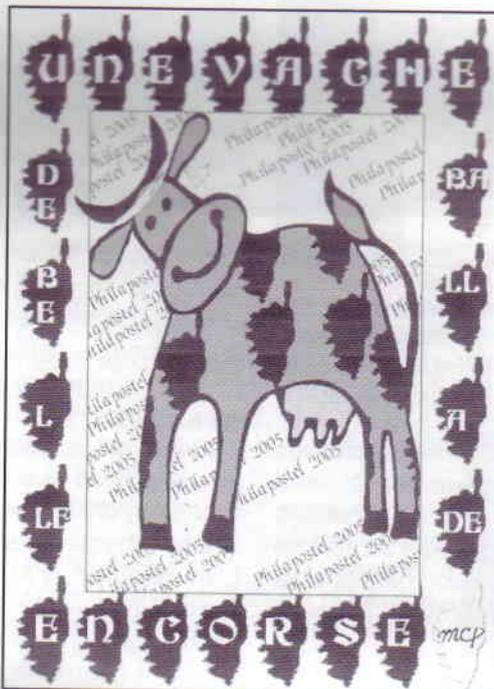
Et puis, j'ai découvert les possibilités qu'offrait l'ordinateur. Quand j'ai pu scanner mes dessins, j'ai introduit le timbre, le tampon, j'ai fait un peu du mail-art.

J'ai commencé par un bestiaire en cartes, dans les années 95-96, puis j'ai noué mes premiers contacts avec le président des amis de Monna Lisa,

à l'occasion d'une carte que j'avais créée sur la Joconde (Léonard de Vinci écrivait aussi à l'envers). Cela m'a amené à dessiner de nombreuses cartes sur ce thème. J'ai d'ailleurs à ce titre participé à l'exposition sur la Joconde du musée de Cholet en 2001.

- Et comment avez-vous connu PHILAPOSTEL ?

- L'épouse du président du groupe Champagne-Ardennes, Denis Collas, travaillait dans mon établissement scolaire. C'est ainsi que j'ai appris que le responsable national du service cartophilie, Michel Bablot, cherchait un créateur pour la carte de l'A.G. de Cussac, en 1999. Ce fut ma première collaboration pour PHILAPOSTEL. J'ai ensuite créé



Je fais beaucoup de cartes, et celles que j'éдите, c'est avant tout pour le plaisir, même si j'en vends quelques exemplaires. J'ai le plaisir d'envoyer des choses à quelqu'un à qui ça fera plaisir de les recevoir. Plaisir d'écrire, plaisir d'offrir, on y revient toujours !

- Vous ne compliquez pas la vie de La Poste, avec vos créations qui voyagent ?

- Les gens de La Poste sont en général très sympa et ils font très attention à ce qu'on leur confie. Mon envoi à Pierre-Stéphane Proust est arrivé intact. Un jour, au guichet d'un bureau de poste, où je faisais tamponner un objet, la guichetière m'a dit qu'elle avait reçu pour son anniversaire il y a 7 ou 8 ans une carte postale que j'avais créée spécialement pour elle, à la demande de sa maman, et qu'elle avait gardée précieusement.

En 2003, je suis même intervenue dans un bureau de poste, parmi les facteurs : comme Christo, on avait avec mes élèves de terminale emballé une boîte aux lettres, avec un gros nœud, et on avait aussi réalisé une carte postale géante, d'1 m sur 1,50 m. J'ai présenté ce travail aux facteurs, et on leur a donné à tous une baguette magique, pour symboliser la magie du courrier. Ce genre de travail me permettait aussi de sensibiliser les jeunes au timbre-poste, à son format, son dessin, etc.... Finalement, mon adhésion à PHILAPOSTEL était donc toute naturelle !

Propos recueillis par François MENNESSIEZ

## PHILATELIA CORSICA !

La 53<sup>ème</sup> Assemblée Générale de PHILAPOSTEL s'est déroulée du 17 au 20 mars, à Porticcio, en Corse. Bilan.

C'est sous un soleil radieux permanent et avec vue imprenable sur la magnifique baie d'Ajaccio que l'AG 2005 de PHILAPOSTEL a vécu. Elle était dédiée à nos amis Claude Maneau et Maurice Claire, récemment disparus, et dont l'image reste dans toutes les mémoires.

De nombreux projets sont à l'ordre du jour : une option "mancoliste" dans le service des échanges, pour mieux cibler la recherche ; un stage de formation à la cartophilie ; la diffusion par courriel des catalogues de ventes (timbres, télécartes, cartes postales), car le premier à se manifester est souvent le premier servi ; la rénovation du site Internet de PHILAPOSTEL ; une opération de parrainage pour trouver de nouveaux adhérents ; la création d'une commission en faveur des exposants ; l'organisation en France du prochain congrès de PHILAPOSTEL (Union internationale des philatélistes des Postes et Télécommunications) ; etc... Comme l'a dit le président général Gérard Chauveau dans son discours lors du vernissage : *"notre association continuera toujours d'évoluer vers la modernité, dans le seul intérêt des collectionneurs"*.



Gérard Chauveau, Président de PHILAPOSTEL (3<sup>ème</sup> en partant de la gauche) est entouré de gauche à droite de Jean-Pierre Despin, Secrétaire Général, Robert Deroy, Président de la FFAP, Alain Daillet, Jean-François Thivet et Pascal Bladinières, Vice-Présidents et Gilles Cressent, Trésorier (photo Michel Bablot).

Le président de la Fédération Française des Associations Philatéliques, Robert Deroy, a participé aux débats, et a notamment eu avec les congressistes de longs échanges à propos de la démonétisation des timbres, qui semble se profiler à l'horizon. En la matière, il faut raison garder, et la presse philatélique s'est depuis fait largement l'écho de cette question.

Les traditionnelles élections ont vu l'entrée au conseil d'administration de trois nouveaux membres : Jean-Marie Valdenaire, qui a repris la gestion du site Internet et assu-

### A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre précédent, La Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, liste des principaux articles) :

- *Bulletin du Cercle Philatélique Vésulien*, chez J.-C. Roussel, rue de la Fontaine du Bu, 70000 Vellefaux. N° 103, mars 2005 (la santé du PAP en Haute-Saône ; numismatique : Mithra ; cartophilie : la base aérienne de Luxeuil St-Sauveur).

- *Philat'eg National*, 7 rue chemin de Bize, 11120 Argeliers. N° 104, 1<sup>er</sup> trimestre 2005 (chronique des TAAF ; le royaume arabe de Syrie ; la Delamare-Deboutteville-Malandin, première voiture automobile moderne ; une fraude qui coûtait cher, la réutilisation de timbres oblitérés).

re également la fabrication du journal de Juvatélie, "Phila@r.com" ; Jean-Michel Labesse, du groupe Bretagne et Gérard Vaucelle, du groupe Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au sein du bureau, Joël Moisy occupe le poste de secrétaire général adjoint laissé vacant par le décès de l'ami Claude Maneau.

L'exposition philatélique de niveau régional était dans une salle un peu étroite, mais une fois de plus les collections présentées témoignaient de la très grande qualité du travail des sociétaires de PHILAPOSTEL. Le grand prix de



Toute l'équipe de PHILAPOSTEL Aquitaine reçoit le Challenge Gayoux des mains du Président de l'Ile-de-France, groupe détenteur du trophée (photo Michel Bablot).

l'exposition est allé à un habitué, oserait-on presque dire : Daniel Mingant, dont la collection sur les *"Cursives de Bretagne 1819-1855"* a fait une nouvelle fois l'unanimité. Six médailles de vermeil ont été distribuées et le challenge René Gayoux passe en Aquitaine.

Le journal de l'AG s'intitulait "Phila Corsica" et a connu une grande première : un numéro tout en couleurs, celui du palmarès, distribué une heure à peine après les discours ! Un nouveau tour de force, qui a laissé bouche bée les personnalités présentes au vernissage... Il est vrai que l'équipe qui le réalise, dite "des trois mousquetaires", s'était adjoint un collaborateur supplémentaire, Roland Clochard, dont l'inspiration fut inversement proportionnelle à la richesse de son patronyme.

L'an prochain, l'AG réintègre le continent : ce sera la région Poitou-Charentes qui accueillera les congressistes. Là aussi, il y a de splendides paysages, dit-on. Partout, la philatélie comporte donc sa part de rêves !

F. M.

## LE TIMBRE ELECTRONIQUE ARRIVE !

**D**eux articles parus dans des revues spécialisées ("L'Ordinateur Individuel" et "01 Informatique") au printemps l'annoncent : "le cachet électronique menace le timbre postal". Selon la première, "bientôt il sera possible d'imprimer ses timbres chez soi. Suivant l'exemple de la Suisse, l'Allemagne ou l'Angleterre, La Poste va expérimenter, cette année, le e-timbre, ou timbre électronique, à la rentrée. Grâce à un logiciel spécifique, n'importe quel particulier pourra éditer un timbre sous forme de code-barre. Ces timbres seront infalsifiables et à usage unique. Inutile de tenter de les photocopier : dès qu'un pli sera passé par le circuit postal, le numéro de son timbre sera désactivé. Une inconnue demeure : La Poste fera-t-elle payer - comme la plupart des Postes étrangères - un abonnement annuel de 80 euros environ, en plus du prix de l'affranchissement, ou s'inspirera-t-elle du système chinois, où seuls les timbres sont facturés ?"

La revue "01 Informatique" ajoute quelques précisions : "le processus allègera l'opération de lecture et de reconnaissance des libellés. En effet, l'adresse de l'expéditeur et du destinataire, ainsi que le descriptif, sont codés. Ce qui accélère le traitement. En France, le service pourrait être facturé moins cher que le timbre classique, dont le tarif de base vient de passer à 0,53 euro."

Le magazine de la Poste suisse, "La Loupe", dans son n° 2/2005, informe d'ailleurs ses lecteurs du lancement du "webstamp" le 15 février. Cela a l'air très simple, mais La Gazette manque de place pour vous l'expliquer. Et ce serait un peu prématuré !

Rendez-vous dans La Gazette d'octobre pour approfondir le sujet ! Ce sera aussi le moment de se poser la question : quelles conséquences le webstamp va-t-il avoir sur la philatélie ?

F. M.

## LE COQ, EMBLEME NATIONAL : LA PHILATELIE FRANCAISE ENTRE DANS UNE BONNE CONJONCTION AVEC LA CHINE

Bloc année du coq : une première en France sur le zodiaque chinois

**L**e calendrier chinois est l'un des plus anciens et des plus sophistiqués au monde. Il est basé sur les cycles lunaires. Un cycle annuel comporte 12 années que l'on appelle rameaux terrestres. A chacune des 12 tranches horaires quotidiennes (en Chine on n'avait pas 24 heures, mais 12 groupes de 2 heures) correspond également un rameau terrestre ; on les appelle aussi caractères horaires. Les rameaux servent encore à désigner les directions et ont une correspondance avec les signes du zodiaque. A chacun des 12 rameaux correspond un animal, qui sert à identifier chacune des années. Dans le calendrier chinois, le coq est le dixième animal, seul oiseau parmi ces 12 animaux.

Dans la culture traditionnelle, la prononciation du caractère "ji" (au premier ton) : coq, correspond à celle de "ji" (au deuxième ton). Ce 2<sup>ème</sup> caractère ji entre en combinaison avec un autre caractère, li, par ex., et signifie alors : faste, propice, ou favorable. Combiné avec le caractère xiang, il signifie alors : bonne fortune. De ce fait, le signe du coq est considéré comme un emblème yang. Par ailleurs, le lever ou le coucher du soleil sont liés au coq, puisque le coq chante le matin, quand le soleil se lève, et les diables se cachent...

Le coq, en Chine, est considéré comme un volatile doté de nombreuses qualités. Il passe pour être très courageux, n'hésitant pas à attaquer ses ennemis. Il est aussi généreux, puisqu'il partage la nourriture avec les autres, et il appelle tout le monde au travail le matin.

L'art de la calligraphie, basé sur des idéogrammes, s'est développé à travers le temps. C'est un des produits principaux de l'art et de la culture chinois ; il servait parmi les intellectuels traditionnels chinois comme symbole de l'accomplissement du plus haut niveau spirituel. L'écriture chinoise était également intimement liée à la vie quotidienne des gens du peuple. Les lettrés ne pouvaient d'ailleurs pas échapper à son influence qui en se répandant largement, influençait même dans leur façon de penser.

Tout d'abord, les caractères chinois étaient considérés comme des symboles sacrés créés par un sage antique ; aussi les respectait-on, les aimait-on ; cela leur a évité d'être souillés ou profanés. Dans le passé, presque chaque village en Chine avait un bâtiment spécial où l'on brûlait le papier écrit, une pratique qui démontre le respect populaire pour tout écrit.

Ensuite, la croyance que les caractères possèdent des propriétés magiques a conduit à leur utilisation dans des talismans et sortilèges. Des morceaux de papier comportant des caractères esquissés (souvent indéchiffrables) étaient considérés comme source d'émanation d'une force mystérieuse qui protégeait la personne les possédant, et écartait le mal.

Enfin, des caractères à signification favorable étaient utilisés partout comme motifs décoratifs sur des bâtiments et des objets quotidiens, une pratique qui n'est guère vivace dans d'autres civilisations.

C'est la première année qu'un signe du zodiaque chinois figure sur un timbre : une image du coq (dessiné par Cécile Millet) accompagnée d'une calligraphie chinoise (exécutée par M. Li Zhongyao). Monsieur Li Zhongyao a une vie professionnelle à la fois d'enseignant et de peintre d'art depuis trente ans. Il est spécialisé dans la calligraphie, les paysages, les fleurs, les oiseaux ainsi que les animaux. Il expose fréquemment dans différents endroits en France et a été primé à plusieurs reprises lors de grands salons. Ces œuvres sont présentées dans le dictionnaire



Li Zhongyao au travail.

Drouot Cotation - Larousse 2005, et diffusées également dans : <http://www.drouot-cotation.org>.

Il enseigne actuellement la calligraphie et la peinture chinoises à l'Atelier d'Arts Appliqués du Vésinet et au centre Culturel de Chine à Paris.

Espérons que les caractères qui figurent sur le timbre garderont leur valeur de talisman !

**NB.** La rédaction prie l'auteur de l'article et ses lecteurs de l'excuser pour n'avoir pu reproduire les caractères chinois comme c'était initialement prévu.

# la vie des groupes

## BRETAGNE

PHILAPOSTEL Bretagne a tenu son Assemblée Générale annuelle le dimanche 6 mars 2005 à l'auberge de la Hardouinais à Saint-Launeuc dans les Côtes d'Armor.

Malgré des conditions météorologiques défavorables, 17 adhérents, accompagnés de quelques conjoints, se sont retrouvés à Saint-Launeuc et sur le coup des 10 heures, le quorum étant dépassé, le président Olivier Fautier déclarait ouverte l'Assemblée Générale de PHILAPOSTEL Bretagne.

Après avoir fait observer une minute de silence pour les philatélistes décédés cette année (Claude Maneau, secrétaire général adjoint de PHILAPOSTEL, Jean-Pierre Even du GRAP Bretagne), le président lut le rapport moral de sa première année de présidence. Une année active, avec notamment la restructuration de l'association et le recrutement de 9 nouveaux adhérents. Il remerciait ensuite le trésorier, le secrétaire général, les responsables des départements et aussi son prédécesseur pour son aide précieuse. Il félicitait aussi tous les adhérents qui s'investissent de manière plus anonyme dans la vie de l'association tant pour le fonctionnement des services que pour monter des expositions, exposer des collections ou encore animer le club des "Timbocks". Il est *"important que PHILAPOSTEL se fasse connaître et reconnaître"*, devait-il dire en conclusion.

Après lecture des rapports d'activités, de trésorerie et des services offerts aux adhérents, adoptés à l'unanimité, il refermait cette assemblée générale. Le conseil d'administration réuni en AG extraordinaire réélit l'ancienne équipe aux postes principaux : président Olivier Fautier, vice-président Léon Fischer, secrétaire général Jean Combout, secrétaire adjoint Roger Gue-nego, trésorier Jean-Michel Labesse.

Après un repas très convivial, une partie des adhérents s'est retrouvée pour visiter le Musée consacré à "Louison Bobet", ce héros du cyclisme breton, natif de Saint Méen le Grand.

Jean COMBOT



Les participants à l'Assemblée Générale de PHILAPOSTEL Bretagne posent pour la photo souvenir.

## PREMIER JOUR POSTE AERIENNE

Les 22 et 23 octobre aura lieu à St Denis de l'Hôtel (Loiret) le Premier Jour du timbre de Poste Aérienne "Adrienne Bolland". Le groupe PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire l'organisera, avec le club ami de St Denis en Val, en même temps que le Congrès philatélique régional. Pour l'exposition associée, le groupe recherche des collections sur l'aviation, même si elles n'ont jamais participé à des expos (il s'agit juste d'illustrer l'événement, il n'y aura pas de compétition). Contacter très vite Bernard Lherbier, 8 allée de Domrémy, 45560 St Denis en Val.

## PAYS DE LOIRE

A une date non encore fixée au cours du second semestre 2005 (tout au moins à l'heure où ces lignes sont rédigées), PHILAPOSTEL Pays de Loire tiendra une exposition et un bureau temporaire à la CRAM de Nantes pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire des ordonnances de 1945 sur la Sécurité Sociale. Renseignements : Christine Darlet, [darlet@anfr.fr](mailto:darlet@anfr.fr)

## NORD-PAS DE CALAIS

Le groupe Nord-Pas-de-Calais de PHILAPOSTEL a organisé le Congrès régional de philatélie en partenariat avec le club d'Armentières, club qui l'accueille régulièrement pour ses réunions et dont le président, Roger Clarysse, est aussi vice-président du groupe PHILAPOSTEL Nord-Pas-de-Calais. Roger a d'ailleurs présenté, lors de ce Congrès, une exposition sur les marques postales d'Armentières qui a été fort appréciée par les congressistes. Toujours dans le cadre de ce partenariat privilégié, le groupe a aussi organisé la Fête du timbre, en février dernier.

## MIDI-PYRENEES et LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les 14 et 15 décembre 2004, sur la commune de Creissels où sont construits cinq des sept piliers du viaduc de Millau, PHILAPOSTEL Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon se sont associés pour organiser le Premier Jour du timbre-poste à 0,50 euro du viaduc de Millau, et l'exposition philatélique conjointe.

Outre ce timbre, une pochette de cinq prêt-à-poster était disponible dans l'enceinte de l'exposition.

Cette dernière a eu un vif succès : le thème des "ponts et viaducs" était à l'honneur, ainsi qu'une étude sur les Marianne intitulée "Les caprices de Marianne", et une collection sur les "oblitérations Drapeau".

Les deux groupes profitent de cette tribune pour remercier les adhérents de PHILAPOSTEL ayant confié leurs collections pour illustrer cette exposition ainsi que leurs groupes.

## LES THURN ET TAXIS AU MUSEE DE RIQUEWIHR

L'exposition temporaire 2005 du musée de la communication en Alsace, à Riquewihr ("Postes - diligences - Télécoms") a pour thème "L'Europe postale des Tour et Tassis". Il y a 500 ans, un vaste réseau de communications postales se mettait en place à travers toute l'Europe, d'Amsterdam à Madrid et d'Innsbruck à Bruxelles. A sa tête, une seule famille : celle des Tours et Tassis. Ce réseau, qui connaîtra son apogée à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, s'arrêtera en 1867, devant l'émergence des Postes nationales. Le symbole de cette épopée reste le cor de postillon, qui figurait sur le blason des Tour et Tassis, et qu'on retrouve aujourd'hui dans le logo de nombreuses Postes européennes... L'exposition, qui présente toute l'histoire de la famille et de nombreux et rarissimes documents d'époque, dure du 25 mars au 1<sup>er</sup> novembre 2005 et du 3 au 18 décembre (pour les marchés de Noël). Un cachet grand format illustré est disponible sur site durant toute cette période. Contact : Astrid Mull, Musée de la communication, 68340 Riquewihr, 03 89 47 93 80. Site internet : [www.shpta.com](http://www.shpta.com).



## FETE DU BLE EN BEAUCE

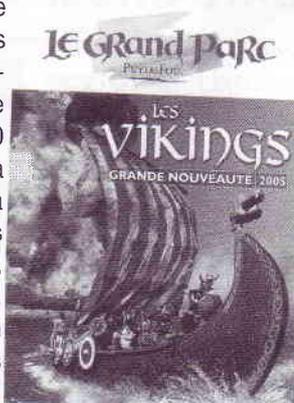
Notre ami Alain Pousse signale que l'association des collectionneurs de Toury (28) a organisé les 25 et 26 juin un bureau temporaire à l'occasion de la fête de la route du blé en Beauce. Quatre prêt-à-poster avec le timbre "Le Pain", repiqués de 4 visuels montrant les différentes étapes de la fabrication du pain (fauchage, battage, meunier, boulanger) et un cachet grand format illustré, ont été mis en vente. Le PAP vierge : 1,30 euro (le jeu de 4 : 4 euros) ; le PAP oblitéré : 1,50 euro (le jeu de 4 : 5 euros). Commandes : ACTE, 42 av. de la Borde, 28310 Toury, 02 37 90 69 31. Joindre le port pour le retour.



# La vie de PHILAPOSTEL

## PHILAPOSTEL AU PUY DU FOU

Le Puy du Fou, en Vendée, est le quatrième parc d'attractions français, après Eurodisney, Astérix et le Futuroscope. Il accueille chaque année plus de 800 000 visiteurs, avec des attractions à caractère historique réputées : la bataille du donjon, l'attaque des Vikings, le stadium gallo-romain, le bal des oiseaux fantômes, etc. Depuis 2001, La Poste y tient en juillet-août un bureau ouvert tous les jours, y compris le dimanche,



où on peut notamment se procurer un souvenir philatélique original et une oblitération spéciale.

Ce bureau a été intégré en 2004 dans "le bourg 1900", série de boutiques à l'ancienne reconstituant un village d'époque. En 2005, le bureau de poste a donc été "reloqué" pour s'intégrer parfaitement dans l'atmosphère du bourg, et notre ami Jean-Claude Labbé a été mis à contribution.

En effet, comme l'a déjà signalé La Gazette, l'ami Jean-Claude détient chez lui un bureau de poste complet, qu'il a patiemment récupéré au fil des rénovations de La Poste dans son département. C'est ce matériel qui a été mis à disposition du grand Parc du Puy du Fou, mais il a simplement servi de modèle : Le Grand Parc s'en est inspiré pour recréer le matériel d'époque, à l'identique.

Si vous passez par la Vendée, vous saurez donc que le bureau de poste du Puy du Fou doit beaucoup au président de PHILAPOSTEL Basse-Normandie !

## LE CONGRES DE VERSAILLES

Le 28 février 2005, l'Assemblée Nationale et le Sénat se sont réunis en Congrès à Versailles pour l'adoption de la révision constitutionnelle préalable au référendum européen et à l'insertion de la charte pour l'environnement.

A cette occasion et comme pour les précédents Congrès de Versailles, PHILAPOSTEL a mis à la disposition de ses adhérents une enveloppe souvenir avec le timbre "Marianne des Français" oblitérée du cachet spécial du Congrès. Quelques exemplaires de ce souvenir restent disponibles auprès du secrétariat national de PHILAPOSTEL, 78 rue Taitbout, 75009 Paris, au prix de 3,50 euros.

## COLLECTION DE VEHICULES POSTAUX

Les éditions Atlas ont lancé fin mars, en partenariat avec le Musée de La Poste, une collection de véhicules postaux miniatures, avec des fascicules évoquant l'histoire de La Poste. Comme toujours, les premiers numéros étaient à prix très réduit, les numéros suivants avoisinant les 10 euros. Les postiers ont reçu avec le n° d'avril de Forum une offre pour se procurer les 61 véhicules de cette collection ainsi que les fascicules reliés en six volumes. Cerise sur le gâteau : 12 modèles réduits supplémentaires, non vendus en kiosque. Cette collection est proposée au prix de 1126,80 euros, avec une double précision des éditions Atlas : 15 % de réduction, et possibilité de payer en 36 mensualités de 31,30 euros. Il suffisait d'écrire à : Editions Atlas, Présentation exclusive, 161 av. Aristide Briand, 94234 Cachan CEDEX.

## LE CALENDRIER DU 2EME SEMESTRE

L'activité nationale de PHILAPOSTEL sera comme d'habitude chargée dès la rentrée : le président général, Gérard Chauveau, a convoqué le conseil d'administration national dès le vendredi 7 octobre. La réunion se déroulera à Orléans.

Ce sera ensuite aux présidents de groupe régionaux de se retrouver, à Paris cette fois, le samedi 12 novembre, pour une conférence des présidents qui permettra à chacun de faire le point sur la vie de l'association et ses services.

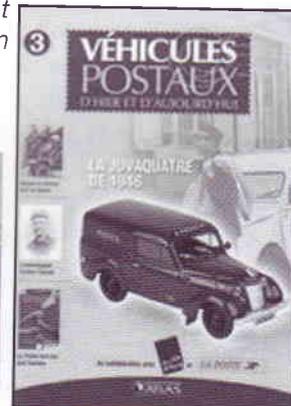
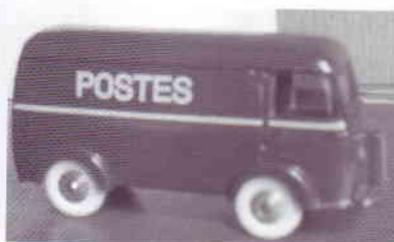
Entre-temps aura eu lieu à Piriac sur Mer, du 27 au 29 octobre, le stage philatélique annuel, ouvert à tous les adhérents de PHILAPOSTEL (voir en page 15).

Pour sa part, PHILAPOSTEL, qui regroupe au niveau européen les associations philatéliques de postiers et télécommunicants, a prévu de réunir son conseil d'administration à Brasov (Roumanie) du 17 au 20 novembre. PHILAPOSTEL, à l'heure où nous écrivons ces lignes, mettait aussi la dernière main à une visite de l'Imprimerie des Timbres-Poste de Périgueux, avec prolongement du séjour dans le Bordelais et fiesta brésilienne.

## RECOMPENSE POUR JEAN-MARIE VALDENNAIRE

Le nouveau membre du CA et de l'équipe Gazette, et webmaster du site internet de PHILAPOSTEL, Jean-Marie Valdenaire, a été récompensé en avril dernier par le groupement philatélique d'Ile-de-France (GAPHIL). Il a reçu un diplôme pour son action au service de la philatélie. Commentaire d'Anny Boyard, secrétaire du GAPHIL, au moment de la remise de ce diplôme, qui a beaucoup fait rougir notre collaborateur : "Il a été président de la section Ile-de-France Est de l'UPPTT, puis secrétaire général de la section Ile-de-France. Actuellement délégué à la jeunesse de PHILAPOSTEL, créateur du site de PHILAPOSTEL Ile-de-France, et PHILAPOSTEL national, il est aussi webmaster du site du GAPHIL. Vice-président du club de Milly-la-Forêt, il est depuis peu délégué adjoint du département 91. Gentillesse et disponibilité sont au rendez-vous, vous l'avez reconnu, c'est Jean-Marie Valdenaire". La Gazette ajoute : "et en plus, il déborde d'humour et de joie de vivre ! On l'applaudit bien fort !"

N. B. Il n'est pas dans l'habitude de La Gazette de faire de la publicité pour des opérations strictement commerciales. Mais cette offre pouvant intéresser des collègues retraités ou de France Télécom n'en ayant pas été destinataires, la rédaction a jugé utile de l'évoquer.



## PAYS MYSTERIEUX

L'été dernier, j'ai reçu une carte postale envoyée par des amis affranchie avec le timbre ci-contre.

Le côté illustré de la carte montrait de belles montagnes mais ne mentionnait pas de nom de pays ou de région.

Alors, grâce au timbre du verso, qui pourra me dire dans quel pays étaient partis mes amis ?

E. J.



Pour alimenter le kikekoi des prochaines Gazettes, envoyez une photocopie de votre document à : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

## EXPRESSION LIBRE

### DEFINIR UNE PROCEDURE DE VENTE DES TELECARTE S ?

Le 17 décembre 2004, j'ai acheté une carte 120 unités dans mon bureau de poste, en Loire-Atlantique, avant un déplacement. Au cours de celui-ci, le 7 janvier, j'ai voulu utiliser cette carte, sans succès car la durée de validité était dépassée.

Rentré chez moi, je me suis adressé à ma guichetière vendeuse, qui par chance se rappelait bien m'avoir vendu cette carte ; le rapprochement avec le reste du chapelet en faisait d'ailleurs foi. La carte m'a été échangée ; j'étais content, je n'ai pas été volé.

Mais cet incident soulève certaines questions :

- quelle aurait été l'attitude de La Poste si des unités avaient été consommées ?
- quelle aurait été l'attitude d'un autre bureau de poste ?
- quelle procédure si l'achat avait eu lieu à 500 km ?
- quelle preuve de l'achat de cette carte (par un ticket portant la date d'achat et le numéro de la puce) ?
- quelle est la durée de validité à laquelle l'acheteur peut prétendre ? Deux ans, sûrement pas, compte tenu des délais de livraison à partir de la date de fabrication (1<sup>ère</sup> ligne du n° de lot) ; alors, 18 mois ? Mais pas 15 jours !
- plus grave, à mon sens : combien de clients de La Poste se sont-ils fait avoir et en veulent à celle-ci ?

Je trouve choquant que cette image négative retombe sur La Poste. Pour moi qui ai acheté cette carte et en tant que collectionneur ne pouvant plus depuis peu utiliser les unités de ma collection, j'ai un ressentiment d'autant plus fort que des engagements avaient été pris par le président de France Télécom (l'ancien, qui est devenu ministre). Je me sens dupé par ce fournisseur et je ne voudrais pas que ces méthodes se retournent contre La Poste qui n'y est pour rien. C'est pourquoi j'invite La Poste à se protéger.

Quant à France Télécom, il est toujours possible de se racheter quand on fait une erreur : Errare humanum est, perseverare diabolicum est (l'erreur est humaine, persévérer dans l'erreur est diabolique).

Alain PICARD-DESTELAN

### MISE AU POINT

En novembre 2004, la mention "France" a de nouveau remplacé la mention "République Française" sur les timbres-poste de l'hexagone. Ce remplacement a donné lieu dans la presse spécialisée à de vifs échanges, et même La Gazette y est allée de son grain de sel, avec son polémologue attitré HCL.

Voici, pour clore le débat, le communiqué officiel de La Poste sur ce changement :

*"A compter de l'émission du carnet de timbres "Meilleurs Vœux", le 12 novembre 2004, les timbres français comportent la mention "France" en remplacement de "R. F."*

*Cette décision est une application de la demande de l'UPU (Union Postale Universelle) formulée lors du Congrès de Séoul en 1994 puis re-confirmée au Congrès de Bucarest en septembre 2004, lors d'un vote en séance plénière.*

*Cette demande répond à différentes problématiques :*

- l'identification explicite du pays émetteur (et non du régime politique). A l'heure de l'élargissement européen, la mention "France" apporte désormais à tous les Européens une meilleure compréhension sur le pays concerné,
- une assurance de clarté sur la signature du pays émetteur en terme de sécurisation et de recours : des timbres illégaux et illicites circulent actuellement dans le monde ; ces timbres mettent en avant des appellations parfois fantaisistes et qui ne peuvent être attaquées par les pays spoliés. Une signature claire et compréhensible au niveau international permet des vérifications rapides et la mise en œuvre de recours juridiques.

*Actuellement, sur le plan international, une majorité de pays appliquent ce principe : Etats-Unis, Canada, Irlande, Luxembourg, Belgique, Allemagne, Espagne, Portugal...*

*"France" est également plus lisible pour les millions de touristes étrangers qui veulent faire partager à leur proches la découverte de notre pays "*

*Qu'on se le dise !*

F. MENNESSIEZ

## PARLONS STAGE PHILATELIQUE !

Bernard Lherbier, juré régional thématique, trésorier du groupe PHILAPOSTEL Centre-Val de Loire, anime depuis 10 ans les stages philatéliques destinés aux membres de l'association. Petit bilan.

**B**ernard Lherbier, vous avez usé combien de partenaires ?

- Trois ! Après une fructueuse collaboration avec Eric Jariod et Daniel Bascou (souvent pris par ses obligations professionnelles), j'ai assuré le stage 2004 avec un petit nouveau, Jean-Claude Labbé.

- Que fait-on dans ce stage ?

- C'est en premier lieu la découverte du matériel philatélique, c'est-à-dire tous les documents qu'on peut exposer : timbres, entiers, marques, etc. C'est également comment traiter un thème, un sujet. Le but principal du stage, c'est avant tout de préparer le collectionneur à exposer. Je consacre également au cours du stage une à deux heures à présenter le travail du juré, pour mieux le faire comprendre par l'exposant.

- Quelles sont les innovations récentes de ces stages ?

- Elles sont deux, très importantes. D'une part, depuis l'arrivée de Jean-Claude Labbé à mes côtés,

nous travaillons beaucoup la classe ouverte, qui par rapport à la thématique et aux autres classes de la philatélie, permet de présenter des sujets plus restreints, où il existe moins de matériel philatélique. La classe ouverte, c'est une très bonne voie pour mettre le pied à l'étrier et participer à des expos.

D'autre part, nous avons régionalisé les stages. Avant, ils

avaient toujours lieu à Ste-Montaine, dans le Cher. En 2004, nous avons fait un stage en Rhône-Alpes, et en 2005 ce devrait être en Pays-de-Loire. Cela nous permet de rencontrer des adhérents différents, qui pouvaient être rebutés par un déplacement à Ste-Montaine. Ce stage sur Lyon fut un stage excellent, à tous points de vue, et cette

proximité y a sans doute été pour beaucoup.

- D'autres perspectives ?

- Oui, nous avons aussi un projet de stage de second niveau, notamment pour aider les exposants ayant eu une première expérience en compétition à s'améliorer, et s'ils ont été déçus (cela existe), rebondir pour continuer dans la voie de l'expo.

- Un mot pour conclure ?

- Je dirais que le stage est ouvert à tous, il ne faut surtout pas avoir d'appréhension. L'ambiance est conviviale et chacun s'enrichit des autres, y compris les animateurs !



Propos recueillis  
par F. Mennessiez

**NB.** Le prochain stage aura lieu du 27 au 29 octobre à Piriac-sur-Mer, en Loire-Atlantique (organisation : PHILAPOSTEL Pays de Loire). Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ! Rappelons que PHILAPOSTEL prend en partie en charge les frais d'hébergement. Renseignez-vous auprès de votre président de groupe ou du secrétariat national de PHILAPOSTEL, 01 49 70 09 36.

## médias

### LE SITE INTERNET DE PAP INFOS

Tout ce que vous voulez savoir sur le PAP sans oser le demander, c'est ici, sur le site très fourni de *PAP Infos*. Le site est visible à l'adresse suivante :

<http://www.pap-infos.net>

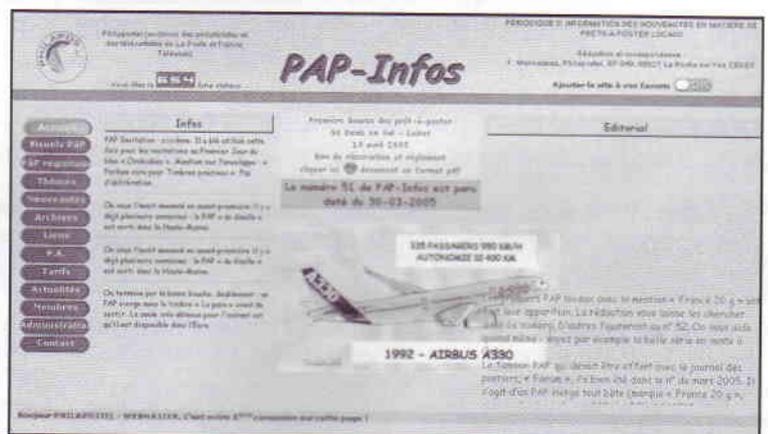
On y trouve pêle-mêle les visuels des PAP nationaux et régionaux, les locaux, le classement (donc la recherche par thèmes), mais également les archives des numéros de *PAP Infos*.

Très coloré et facile à "surfer", il permet d'apporter une réponse sur le PAP, et tous ses tarifs !

L'actualité est remise à jour très régulièrement par notre ami Christian Libeau, qui pourrait à ce rythme devenir complètement PAP...

J.-M. V.

Page d'accueil du site de Pap Infos.



## RAPPEL SUR LES EMISSIONS DU PREMIER SEMESTRE 2005 :

N. B. Plusieurs de ces émissions n'ayant pu être annoncées par les Gazettes précédentes, voici la liste des timbres émis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, et pour certains complétée de renseignements non encore portés à la connaissance des lecteurs. Attention : certaines valeurs faciales ont pu évoluer par rapport aux Gazettes précédentes, changement de tarif oblige.

- 3 janvier : 0,50 euro, "Viaduc de Millau".
- 10 janvier : série de 11 valeurs "Marianne des Français" (dite aussi Marianne de Lamouche).
- 14 janvier : 0,70 euro (dont 0,20 de surtaxe au profit de la Croix-Rouge), timbre "Solidarité Asie". Format horizontal, taille-douce. Dessin de Thierry Lamouche, gravure de Claude Jumelet. Pas de vente anticipée, mais cachet Premier Jour en date du 13 janvier.
- 17 janvier : 0,50 euro, "Rachi".
- 31 janvier : timbres "Cœur" (2 timbres, un bloc).
- 31 janvier, validité "lettre", timbre "Année du coq".
- 21 février : 0,53 euro, "Rotary International".
- 28 février : timbres "Titeuf" de la Fête du Timbre (3 visuels, un carnet).
- 2 mars : série de 6 valeurs (0,05 ; 0,55 ; 0,64 ; 0,82 ; 1,22 ; 1,98) "Marianne des Français" (dite aussi Marianne de Lamouche), suite au changement de tarif en date du 1<sup>er</sup> mars. Format vertical, taille-douce. Premier Jour le 1<sup>er</sup> mars à Paris.
- 2 mars : mention "lettre 20 g", timbres "Merci" et "Invitation" créés par Ben, visuels identiques à ceux des mêmes timbres émis en 2004, mais avec couleurs inversées. Format horizontal, héliogravure. Premier Jour le 1<sup>er</sup> mars à Paris.
- 7 mars : 1,22 euro, "Nicolas de Staël".
- 21 mars : bloc de 10 timbres à 0,53 euro, "Portraits de Région". Les timbres ont pour thème les joutes nautiques, le p'tit quinquin, l'horlogerie comtoise, le cantal, les rillettes, les guinguettes, la choucroute, la bouillabaisse, la pelote basque et la canne à sucre. Premier Jour les 19 et 20 mars à Marseille, Aurillac, Morteau, Sète, Tours, Lille, Biarritz, Krautergersheim, Yvré l'Évêque, Paris, Joinville-le-Pont, Port-Louis, Trois-Ilets et Sainte Suzanne.
- 4 avril : 0,53 euro, "Aix-en-Provence".



- 18 avril : 0,53 euro, "Albert Einstein". Création de Christian Chapiro dit Kiki, mise en page de Valérie Besser. Format horizontal, héliogravure. Premier Jour à Paris, vente anticipée avec cachet sans mention "Premier Jour" à Strasbourg.
- 25 avril : quatre timbres (0,53 ; 0,53 ; 0,55 ; 0,82) et un bloc, "Orchidées". Format horizontal (1 timbre) ou vertical (3 timbres), héliogravure. Dessin de Gilles Bosquet. Premier Jour à Paris et Dijon, vente anticipée avec cachet sans mention "Premier Jour" à Royan les 11 et 12 MARS.

- 25 avril : 0,53 euro, "Libération des camps". Création de Plantu. Format horizontal, héliogravure. Premier Jour à Paris et au camp des Milles, vente anticipée avec cachet sans mention "Premier Jour" à Lyon le 24 avril.
- 25 avril : 0,90 euro, "Alexis de Tocqueville".
- 6 mai : 0,55 euro, "Emission commune France - République tchèque - Austerlitz". Conception et mise en page de Karel Zeman, gravure de Claude Jumelet. Format horizontal, taille-douce/offset. Premier Jour à Paris le 4 mai.
- 6 mai : 0,53 euro, "Golfe du Morbihan". Conception de Michel Bez, mise en page par Abaka. Format horizontal panoramique, héliogravure. Premier Jour à Vannes le 5 mai.
- 9 mai : 0,53 euro, "Europa, la Gastronomie". Conception de Christian Broutin, mise en page de Grafy'. Format vertical, héliogravure. Premier Jour à Strasbourg le 8 mai.
- 9 mai : 0,53 euro, "Nancy 2005, congrès de la FFAP". Conception et gravure de Pierre Albuissou. Format horizontal panoramique, taille-douce. Premier Jour à Nancy du 5 au 8 mai.
- 9 mai : timbre et bloc Anniversaire, "Bécassine" (au lieu du 4 avril comme initialement prévu).
- 17 mai : bloc "Jardins de la Fontaine, Nîmes" comportant deux timbres à 1,98 euro. Création de Christian Broutin, mise en page de Valérie Besser. Format vertical, héliogravure. Premier Jour à Nîmes les 15 et 16 mai.
- 23 mai : carnet de 10 timbres autocollants à 0,53 euro, "Vacances". Œuvre de Nicolas Vial, mise en page d'Atelier Didier Thimonier. Format horizontal, offset. Premier Jour à Paris les 21 et 22 mai (avec cachet sans mention "Premier Jour").
- 30 mai, série de 6 timbres à 0,53 euro, "les héros de Jules Verne". Création de Michel Bez, mise en page de Valérie Besser. Format vertical pour 4 timbres et horizontal pour les 2 autres, héliogravure. Premier Jour les 28 et 29 mai à Paris, Nantes, Amiens ; vente anticipée avec cachet sans mention "Premier Jour" à Brest et Epinal. Les 6 timbres sont également regroupés en un bloc vendu 4,80 euros dont 1,62 euro de don à la Croix-Rouge Française.
- 6 juin : bloc de 10 timbres à 0,53 euro, "Coupe Gordon Bennett". Œuvre de François Bruère, mise en page de Patte et Besset. Format ovale pour les timbres (6 timbres différents dans le bloc de 10), héliogravure. Premier Jour les 2 et 3 juin à Clermont-Ferrand.
- 6 juin : 0,53 euro, "Charte de l'environnement". Création de Christian Broutin. Format horizontal panoramique, héliogravure, papier recyclé. Premier Jour le 5 juin à Paris.
- 20 juin : 30<sup>ème</sup> anniversaire de la loi sur les handicapés.
- date non précisée : Villefranche sur Mer.

## LES EMISSIONS DU TROISIEME TRIMESTRE 2005 :

N.B. : calendrier prévisionnel, susceptible de modifications. Renseignez-vous dans votre bureau de poste.

- 5 juillet : 0,90 euro, "Série artistique, François Pompon". Format horizontal, héliogravure. Premier Jour les 2 et 3 juillet à Saullieu, vente anticipée avec cachet sans mention "Premier Jour" à Dijon.
- 18 juillet : 0,53 euro, "Haras du Pin". Création de François Bruère. Format horizontal, héliogravure. Premier Jour les 16 et 17 juillet à Pin au Haras (61).
- 25 juillet : 0,53 euro, "La Roque-Gageac". Création de Jacky Larrivière. Format horizontal, héliogravure. Premier Jour les 23 et 24 juillet à La Roque-Gageac (24).
- 29 août : 2,12 euros, bloc "Capitales européennes : Berlin".

- Création de Pierre-André Cousin. Héliogravure. Premier Jour le 27 août à Paris.
- 19 septembre : 5,30 euros, bloc de 10 timbres "La France à voir". Héliogravure. Premier Jour les 17 et 18 septembre dans 10 villes françaises.
- 19 septembre : 1,22 euro, "Victor Baltard". Création de Claude Jumelet. Format horizontal, taille-douce. Premier Jour les 17 et 18 septembre à Nogent sur Marne (94).
- 26 septembre : 0,82 euro, "Jean-Baptiste Greuze". Format horizontal, héliogravure. Premier Jour les 24 et 25 septembre à Tournus (71) et Corbeil (91).

## LES PENSEES DU JOYEUX HURON

- Le timbre "Choucroute" sur une lettre, c'est pour être sûr qu'elle arrive à bon porc ?

- Timbre "Joutes Nautiques" : encore un timbre à jouter au programme ?

- Conseil d'un négociant en philatélie : achetez le bloc "Portraits de Région" car avec lui les gains guettent !

- Le bloc "Portraits de Région" annonce le timbre "Alexis de Tocqueville". Car sur ce bloc on voit toque et ville !

- Le timbre "Aix en Provence" sera élu le plus beau de l'année : le suffrage se sera aix-primé !



- Le timbre sur Einstein n'est pas beau ? Il faut relativiser !



- Entendu au Premier Jour du timbre "Golfe du Morbihan" : "après une heure de queue, je suis vannais !".

- Emission France - République tchèque : c'est ce qu'on appelle un tchèque postal !

- Le timbre sur le congrès de la FFAP sera panoramique. Nan ? Si !

- Le timbre sur la gastronomie, il donne envie de manger .... à belles dents !

## LES MOTS CROISES, par LUDO.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALEMENT :

- I. Héroïne dessinée du bloc "Anniversaire" 2005.
- II. Contesta l'autorité. Se meut sur la planche à dessin. A l'envers : une grecque ; en désordre : une voile ou un débit de boisson.
- III. Vénééré par nos ancêtres. Propriété d'égo. Note.
- IV. Notre héroïne était attachée à celle de la marquise de Grand-Air.
- V. Transmettai. A l'envers : digne du timbre "Gastronomie".
- VI. A donc lu les aventures de notre héroïne. Celui de notre héroïne annonce celui de Tintin.
- VII. Accident qu'on ne craint pas en période de canicule. Propre à chacun.
- VIII. A l'entrée de l'épicerie. Donc appris. Crème anglaise.
- IX. Est à toi. Son œuvre a longtemps figuré sur un timbre, notamment.
- X. Nom réel du scénariste de notre héroïne.

### VERTICALEMENT :

1. Région dont est originaire notre héroïne.
2. Achetés. Choisis.
3. Nom d'écrivain du X. Notre héroïne n'en a pas un, mais 100.
4. Refusa ce qui lui était présenté.
5. Sur un calendrier des Postes. A moi. Pas encore réglé.
6. Celle de Suzette a publié les aventures de notre héroïne. Ile en général très bien notée.
7. Réputé pour sa paresse. Abréviation militaire.
8. Négation. Notre héroïne était dans son hebdo.
9. Celui de la bande dessinée date des années 70. Sa Maja ne craignait pas les courants d'air.
10. Il a donné corps à notre héroïne.

### SOLUTIONS DU N° PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Cacharel. II. Oû. OPA. III. Urées. Duel. IV. Taures. Pré. V. Copain. VI. Ré. Lai. VII. Etote. Ci. VIII. Ecu. Pilon. IX. As, Besser.  
 VERTICALEMENT : 1. Couture. 2. Râ. Etés. 3. Cœur. Oc. 4. Huer. Club. 5. Sec. 6. Ru. Sol. PS. 7. Paris. 8. Loupai. Le. 9. Péri. Cor. 10. Valentin.

LE POINT COMMUN : tous ces timbres reproduisent des tableaux peints par des Impressionnistes. L'Impressionnisme est un courant pictural qui s'est manifesté entre 1874 et 1886 se traduisant par la reproduction de scènes quotidiennes et réelles de la vie moderne en plein air, baignées par la lumière naturelle. Parmi les plus célèbres on peut citer Pissarro, Monet, Degas et Renoir.

LE PAYS MYSTERIEUX : l'Ukraine qui avant l'effondrement du bloc soviétique faisait vivre toute la Russie.

L'INTRUS : l'intrus est le type Mouchon car c'est le seul qui n'a pas été émis en préoblitéré. Un timbre préoblitéré est un timbre oblitéré à l'avance vendu en nombre, notamment pour l'envoi de courriers par les entreprises.

LE QUIZZ : VACANCES !!!!!

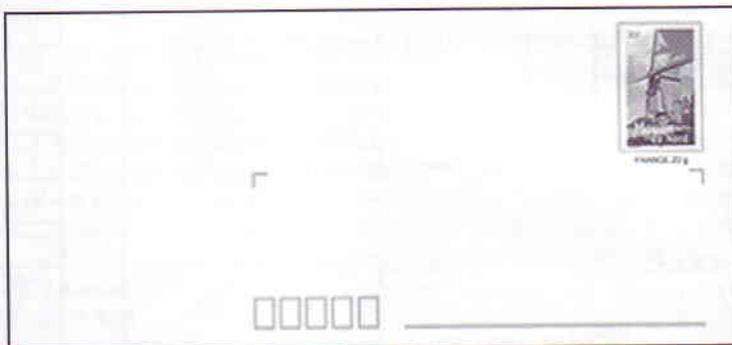
REPONSES AUX JEUX DE LA PAGE "JEUNES"

## DES PAP ET DES TIMBRES

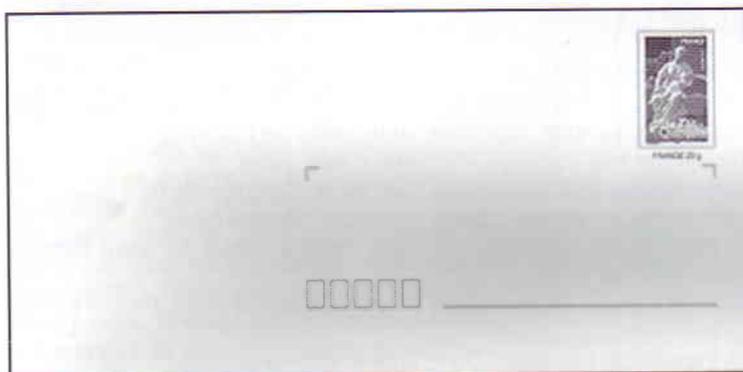
Comme l'avait annoncé la directrice du SNTP dans les colonnes de La Gazette, les timbres "Portraits de Région" ont vocation à être déclinés sur des PAP...

Depuis la dernière Gazette, de nouvelles parutions de PAP avec des timbres anciens ou nouveaux ont vu le jour. Voici un point, à la date du 1<sup>er</sup> mai :

- **28 janvier** : second PAP illustré "Vendée Globe", timbre "Alain Colas", vente en Vendée ;
- **1<sup>er</sup> mars** : PAP vierge avec timbre "Moulin du Nord", vente dans le département du Nord ;
- **7 mars** : PAP vierge avec timbre "Petit Quinquin", vente dans le département du Nord ;
- **10 mars** : PAP vierge avec timbre "Henri Wallon", vente dans le département du Nord ;
- **16 mars** : PAP vierge avec timbre "château cathare", vente dans le département de l'Aude ;



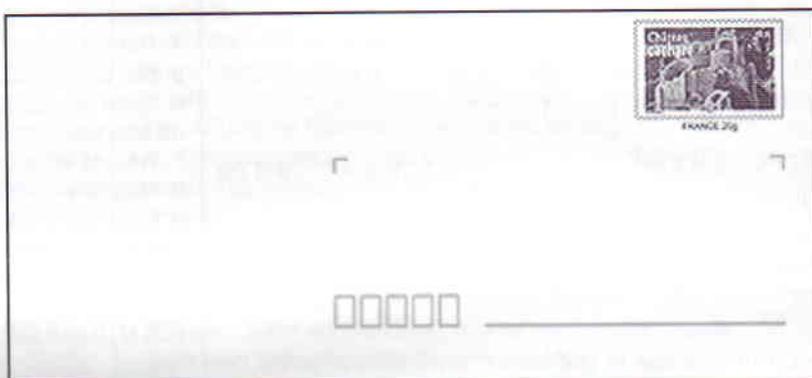
- **19 mai** : PAP vierge avec timbre "phare de Ouistreham", vente dans le département du Calvados ;
- **23 mai** : PAP vierge avec timbre "le bagad", vente dans le département du Finistère ;
- **30 mai**, PAP vierge avec timbre "la crêpe", vente dans les départements du Finistère, de la Loire-Atlantique et de l'Ille-et-Vilaine ;
- **13 juin** : PAP illustré avec timbre "course landaise", vente dans le département des Landes.



Etait également annoncés au moment où nous écrivions ces lignes, des PAP en Haute-Saône (timbre "Chapelle de Ronchamp", qui fête son cinquantenaire), une série de PAP "Jules Verne" (à confirmer, toutefois), et une série de 5 PAP en Vendée, avec 5 timbres différents (timbres "Harle Huppé", "Vikings", "Cathédrale de Luçon", "Gois de Noirmoutier" et "Belle Poule").

A noter que les dates d'émission sont le plus souvent approximatives, les bureaux de poste mettant en général en vente les PAP dès réception.

- **18 mars** : PAP vierge avec timbre "Mont-Blanc", vente dans le département de la Savoie ;
- **21 mars** : PAP vierge avec timbre "rillettes", vente dans le département de la Sarthe ;
- **courant mars** : PAP illustré "De Gaulle", timbre "Anniversaire de l'appel du 18 juin", vente en Haute-Marne et dans le Nord ;
- **courant mars** : PAP vierge avec timbre "le pain", vente dans la plupart des départements du Nord et de l'Est ;
- **mars ou avril** : PAP vierge avec timbre "choucroute", vente dans les deux départements d'Alsace ;
- **1<sup>er</sup> avril** : série de 5 enveloppes illustrées avec timbre "Calanques de Cassis", vente dans le département des Bouches-du-Rhône (deux formats : rectangulaire et carré) ;
- **25 avril** : PAP illustré avec timbre "Vikings", vente dans le département de la Vendée ;
- **2 mai** : série de 5 enveloppes illustrées avec timbre "Gorges du Tarn", vente dans le département de la Lozère ;
- **9 mai** : série de 5 enveloppes illustrées avec timbre "Golfe du Morbihan", vente dans le département du Morbihan ;
- **11 mai** : série de 5 enveloppes illustrées et cartes assorties avec timbre "Hôtel des chevaliers de St Jean de Jérusalem", vente dans le département des Pyrénées-Atlantiques ;
- **mi-mai** : série de 5 enveloppes illustrées avec timbre "Nancy", vente dans le département de Meurthe-et-Moselle ;



A noter aussi que certains de ces PAP non illustrés ont fait l'objet de repiquage : PAP "Moulin du Nord" et "P'tit Quinquin" à Sin le Noble, PAP "Moulin du Nord" à Dunkerque. Tous ces PAP sont bien entendu annoncés à chaque sortie dans la revue de PHILAPOSTEL, "PAP Infos", disponible sur abonnement au prix de 5 euros à l'année par courriel, et 15 euros par PAP local (pour 25 n° par an, c'est donné !).

Ils sont également disponibles auprès du service des Nouveautés de PHILAPOSTEL.

F. M.

## ACHATS (Philatélie)

- Achète pour ma correspondance feuilles de 0,01 c de franc, 0,02 c de franc, 0,05 c de franc. Merci d'avance. M. Huvier, 9 av. du cottage, 95400 Arnouville-les-Gonnesse, carto95@free.fr
- Je recherche neufs sans charnière Gibraltar 768/71, St Thomas et Prince 756/63, Nicaragua 1674, 953/61, 2247x oblitération machine à affranchir NA 22249 St Etienne Bellevue. J.-F. Fournal, 7 rue de la République, 42440 Noiretable.
- Recherche : bloc 65 "Meilleurs vœux" (Rouge-gorge). Faire offre par lettre réponse assurée. P. Letourneur, place du champ de Foire, 53140 Pré en Pail.
- Recherche timbres neufs EUROPA de Bosnie Herzégovine adm. serbe de 1997 à 2000 (n° Y. T. : 69 et 70, 105 et 106, 125 et 126, 152 et 153) et du Kosovo de 1999 (2 timbres). M. Rouyer, 29 rue Mohan, 55200 Gironville.
- Achète enveloppes 1<sup>er</sup> jour - 1959 - série hommes célèbres du 13/6, Tancarville 1/8, Donneurs de sang GF 17/10, Abbé de l'Épée 5/12, OTAN De Gaulle/Eisenhower 14/12, + divers 1960-1961-62-etc. P. Duru, 8 rue A. Ichard, 33260 Lateste de Buch, 05 56 54 61 39.
- Rech. Documents d'Alsace Lorraine postaux avec timbre humide (timbrage à l'extraordinaire). Rech. Timbre mobile à 15 c (n° 33 des C.P) en multiple. T. Derosne, 51 rue de l'abbé Grégoire, 77550 Moissy Cramayel.

## VENTES (Philatélie)

- Vends CPA et timbres. Achète idem, lots uniquement. P. Courtoux, 41 rue M. Braunstein, 78200 Mantes la Jolie.
- Part. vds TP NSC, RFA, DDR, Andorre, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie, Tcheco, Yougo, Espagne, G. Bretagne, Portugal, Italie, S. Marin, Vatican, Turquie, Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Irak, Syrie, Israël + FDC USA, Laos, Sport Football, Autriche, Grèce. B. Berreby, 40 avenue Boileau, 94500 Champigny, 01 48 80 95 12, fax 01 48 80 06 24.
- Vends timbres neufs et oblitérés France (bonne remise Yvert). Divers : vends pièces euros dont commémoratives (liste sur demande) + nombreuses capsules de champagne, en particulier "portraits" en série. En cours contacts sérieux avec adhérents Philapostel devenus "placomusophiles". Réponse assurée. J.-F. Glorian, 12 rue du Maréchal Foch, 62143 Angres.
- Vends oblitérés Sarre, RFA, RDA, Autriche au tiers de cote Yvert. Mancoliste souhaitée. L. Montanari, 6 rue des dahlias, 69630 Chaponost.
- Vends timbres oblitérés français - 65%, neufs - 60%, enveloppes avec filamme commém. et autre 8 cents pièce, timbre Libération "Roanne", bloc français n°65, carnet Roty. G. Courtadon, 17 rue Chateaufort, 06000 Nice.
- Vends France, Monaco, TAAF, thématiques, premiers jours, colonies et tous pays étrangers (par lots), CPA. Adressez moi vos recherches, je vous enverrai mes disponibilités. C. Pujade, Iguebelle, 12220 Les Albres, bestex@wanadoo.fr
- Vends 1er Doc. Officiel année 1973 + année complète 1974 cote Yvert 577 euros vendu 150 euros. Offert bloc Feuillet n° 7 ARPHILA année 1975 neuf. N. Nunzi, "Funtana", 20121 Pastricciola, 06 09 16 71 23.
- Vends cartes et enveloppes "Journée du timbre" France 1938 à 75, Allemagne 1937 à 43. Réponse assurée rapide si TPR. P. Facquet, 10 rue des Cauriers, 80680 Sains en Amienois.

- Cède série A.E.F.N, n° 167 et 180 "résistance" oblit. Brazzaville 1943 à 65 euros, Egalement série n° 181/190 A.E.F. "libération" oblit. Brazzaville à 55 euros. G. Herbinet, 8 impasse des Aigrettes, 33740 Ares.
- Vends mes doubles France neufs et oblitérés ¼ cote Yvert, Mancoliste + TPR. D. Meunier, 14 rue Poincaré, 29200 Brest.
- Vends neufs\*\* blocs-feuillets France, carnets PC, JT, CR/TP Andorre, Calédonie, Monaco, Polynésie, Miquelon, TAAF, Wallis / Blocs-feuillets Europe Est/Ouest, P. Payet, Av. Joseph Bédier, Calebassiers 3, Bloc 56, apt 497, 97490 Ste Clotilde (Réunion).
- Vds dès les 1<sup>ères</sup> séries jusqu'en 1965 : Autriche, Belgique, Israël, Pays-Bas, Sarre, St-Marin, Vatican, ex-colonies espagnoles, ex-colonies françaises avant indépendance, pays d'Amérique centrale et du sud. Réponse assurée si mancoliste et TPR. C. Bidault, 356 chemin des Lauzières, route de Saune, 30900 Nîmes.
- Notices philatéliques 1960 à 1982 : 0,50 euro pièce + port ; année complète (1965 - 67 à 72 - 75 à 79 - 81) 10 euros + port. F. Mennessiez, 3 allée M. Bocquier, 85430 Aubigny.
- Vends timbres France neufs au 1/3 cote Yvert Tellier par années complètes de 1944 à 1996, taxe, préoblitérés, service, poste aérienne, blocs, carnets. G. Giordano, 371 chemin de la Maunière, 83400 Hyères.

## CARTOPHILIE

- Achète toutes cartes postales et vieux papiers sur 77 Chevrainvillers, Ormesson ; 74 Les Carroz, Araches ; 83 Le Lavandou (seulement le casino même petite vue) ; 95 Arnouville, Villiers le Bel, Gonnesse. EAC acceptés. Port éco remboursé si conforme. M. Huvier, 9 av. du cottage, 95400 Arnouville-les-Gonnesse, carto95@free.fr
- Recherche cartes maximum sur le thème des vitraux. Faire offre avec photocopies chiffrées. Merci. J.-P. Chevillard, 4 rue E. Bassac, 56000 Vannes.
- Je dispose de CPA, CPSM villes France à échanger contre villes 62, bourgs 62, villages France contre villages 62, cartes en TP état. Merci. G. Leclercq, 14 grand-place, 62150 Rebreuve-Ranchicourt.

## ECHANGES ET DIVERS

- Recherche en neuf timbres annulés et spécimens. Recherche également ficitis neufs en coins datés (numérotation Gomez). Possibilité échange en feuille entière, demi feuille, coins datés, égrenés. Recherche également reliure Yvert n° 12 avec étui (cuir rouge et noir). Faire offre. M. Petot, rue Vorriots, 21450 Jours les Baigneux, tél/fax : 03 80 96 54 54
- Je cherche timbres neufs sans charnière de France, Nelle Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie, St Pierre et Miquelon, TAAF. J'offre en échange St Pierre et Miquelon, Andorre, Polynésie, Nelle Calédonie, un feuillet avec timbre or, 23 carat à l'effigie de Ch. De Gaulle, bande de journal avec n° 200 N\*\*, colis postaux tête-bêche pour Paris, série Libération de Lyon ainsi que DOM-TOM et France neufs ou oblitérés. Liste sur demande avec TPR 0,82 euros pour réponse rapide assurée. J.-C. Poullin, 1 avenue de la gare, 78320 La Verrière, fax 01 34 61 92 80
- Recherche CPA, timbres, pièces, livres, revues sur "Les Conquistadors" et particulièrement tout sur Guillaume le Conquérant. Faire offre. J.-C. Monconduit, 194 rue de Bayeux, 14000 Caen.

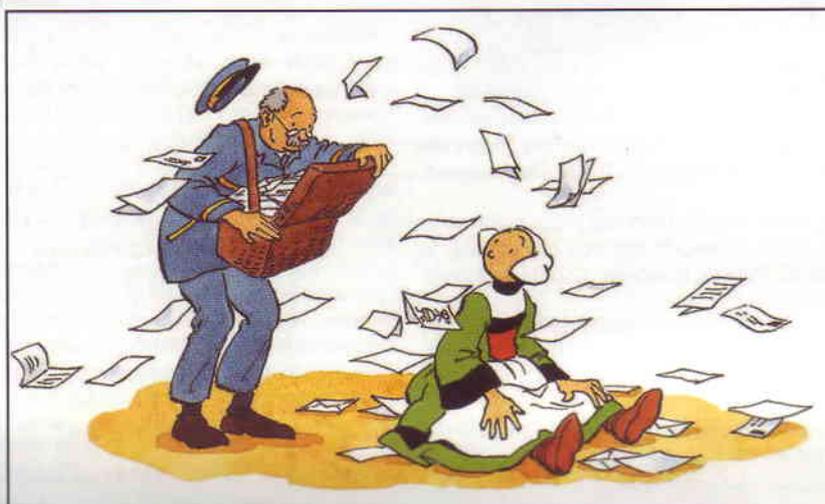
## PETITES ANNONCES

Les petites annonces de La Gazette sont gratuites pour les adhérents de PHILAPOSTEL et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 août 2005 à : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan. (aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....  
 ADRESSE.....  
 .....

- Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

- Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de **La Gazette** qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.



La Poste a mis en vente un timbre "anniversaire" tarif lettre moins de 20g évoquant Bécassine dont on fête en cette année 2005 le 100<sup>ème</sup> anniversaire.

3 cartes postales associent Bécassine à La Poste ou aux Télécommunications :

- Bécassine téléphone CB05 Dessin de Domitille Héron © Hachette 1998 -diffusion Mamo'o (carte disponible en carterie)

- Bécassine téléphone CPE 032 © éditions Hazan Paris 2001

- Les talents de Bécassine CPE 023 - facteur - © éditions Hazan Paris 2001

Ces deux dernières cartes postales sont disponibles à la boutique du Musée de La Poste Boulevard de Vaugirard à Paris (prix 1 euro).